



PROGRAMME DE FORMATION

**CARISTE CACES® 3**  
**Conduite frontale – inférieure ou égale à 6 tonnes**

**OBJECTIF** : Etre capable de conduire des chariots automoteurs de manutention de cette catégorie en toute sécurité.

**PUBLIC** : Toute personne amenée à conduire, des chariots de cette catégorie.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT** :

- Vidéoprojecteur, tableau blanc, films, engins, palettiers, remorques, charges...
- Mise en situation, cas pratiques, exposés...

Formateur : Testeur CACES® confirmé

**PRÉ-REQUIS** : Compréhension de la langue française

**CONTENU DE LA FORMATION** :

**THEORIE :**

- Rôle et responsabilités, notice d'instructions du constructeur
- Instances et organismes de prévention
- Éléments constitutifs des chariots / Catégories et spécificités
- Dispositifs de sécurité
- Motorisation et circuit hydraulique
- Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention
- Conditions de stabilité, capacité de charge et vérifications
- Principaux risques (renversement, basculement, chute...)
- Les différents types de palettes et leurs limites d'emploi
- Plan de circulation et consignes de sécurité liées au chargement / déchargement
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives
- Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau
- Conduite à tenir en cas d'incident / accident
- Port des EPI en fonction des risques
- Les pictogrammes et les panneaux de circulation

**PRATIQUE :**

- Adéquation
- Prise de poste
- Circulation à vide et en charge
- Prise et dépose d'une charge au sol
- Stockage et déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- Gerbage et dégerbage en pile
- Chargement et déchargement d'une remorque ou d'un camion
- Manutention de différents types de charge
- Différents types de sols (intérieur et extérieur)
- Différents chariots (thermiques et électriques)
- Fin de poste
- Vérification et opérations de maintenance

**MODALITÉS ET VALIDATION** :

Une évaluation individuelle de l'acquisition des connaissances est assurée au moyen d'un test théorique et pratique conformément au référentiel CNAMTS R489.

Délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®), suivant les résultats obtenus par le candidat.

**DOCUMENTS REMIS AU STAGIAIRE** :

Un livret stagiaire – Une attestation de fin de formation

**DURÉE** : 3 jours – 21 heures (2 jours de formation – **1 jour TEST CACES®**)

Cette formation est éligible au CPF.